

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 36

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185336>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La mère Valdreau avait été recueillie dès le commencement de l'incendie chez une voisine, où l'on peut penser que les consolations banales des commères du village ne lui firent pas défaut : mais de toute la nuit il fut impossible de tirer d'elle autre chose que des sanglots. Lorsqu'au matin on put enfin lui arracher quelques paroles, il fut aisément de comprendre, à l'incohérence de ses propos, que la raison de la pauvre femme avait sombré dans la catastrophe. Tomber du haut de ses rêves de richesse à la situation de mendiante, car il est à peine besoin de dire que la mesure n'était pas assurée, c'était là un coup suffisant pour faire vaciller cette faible intelligence.

La folie de la pauvre femme est d'ailleurs des plus inoffensives : préservée de la misère par le cœur des paysans, qui subviennent tour à tour à ses modestes besoins, elle passe presque tout son temps dans une contemplation muette, assise sur la pierre qui formait le seuil de sa maisonnette. Parfois, lorsque des enfants s'approchent d'elle, elle les attire doucement dans ses bras, et leur montrant le sol noirâtre où fut sa chaumiére :

— Enfants, leur dit-elle, ne tuez pas les cris-cris, ça porte malheur !

Paul COURTY.

Un de nos abonnés nous écrit :

On a souvent parlé de l'heureuse influence que le journalisme peut avoir sur les populations par des publications saines, intéressantes et utiles. A ce propos, permettez-moi de vous citer un trait qui prouve que bien souvent on prêche dans le désert. Je buvais une chope de bière dans un café de notre ville, lorsqu'une conversation s'engagea à la table voisine sur un article publié dans le *Messager des Alpes*, et ayant pour titre : *Les boissons*. Un des assistants, lisant l'article à haute voix, fit surtout remarquer ce passage :

« L'eau constitue, pour l'homme et pour les animaux, la boisson naturelle. Aucune autre n'est nécessaire à l'homme sain qui peut se procurer une nourriture suffisamment réparatrice et variée, et qui se livre, en plein air, à un exercice régulier. Mais malheureusement une civilisation mal entendue détourne la plupart des individus des conditions normales de l'existence. En s'écartant des lois de l'hygiène, ils se créent, sans le savoir, des besoins factices, et la satisfaction de ces besoins produisant des désordres dans l'organisation, agit à son tour comme cause nouvelle de troubles qui réclame un remède sous forme d'excitant. »

Un gros industriel, au nez bourgeonné, aux joues fleuries, et qui avait l'air d'écouter cette lecture avec beaucoup de sérieux, s'écrie tout à coup : « Peuh ! tout cela est bon en théorie... garçon, apportez voir un demi-litre. »

Ne pourrait-on pas déduire de là qu'il est très chanceux de faire de la morale sur la soif lorsque le thermomètre marque 30 degrés de chaleur ?...

On présentait à Roqueplan, autrefois directeur de l'Opéra, une danseuse d'une maigreur inouïe.

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? demanda l'introducteur.

— Je dis, réplique Roqueplan en l'emmenant à l'écart, je dis que si j'en voyais sept comme ça en songe, et si j'étais le gouvernement, je n'hésiterais

pas : le lendemain je ferais remplir le grenier d'abondance !

Mme X., dont les cinquante-huit hivers ont creusé de nombreuses et profondes rides sur ses traits, conserve encore une telle coquetterie qu'elle emploie la moitié de la matinée à sa toilette. Elle se farde au point de laisser croire qu'elle fait sa figure avec le couteau à palette.

— Comment, à son âge, disait quelqu'un en la regardant, peut-elle encore se donner tant de peine inutile ?

— Au contraire, répond une voix, la peinture affectionne les soleils couchants.

On sait que la plupart des églises de campagne sont divisées en deux parties par un grand couloir ; d'un côté sont les bancs des femmes, de l'autre ceux des hommes. Pendant le sermon, le pasteur de C... s'interrompit tout à coup pour se plaindre de chuchotements qui l'empêtraient et troublaient le repos de l'assemblée. A ce moment, une femme se lève et s'écrie, avec une satisfaction facile à comprendre :

— Eh bien, monsieur, vous ne direz pas que c'est de notre côté, cette fois.

— Tant mieux, ma bonne, répond le pasteur avec calme ; ce sera plus tôt fini.

Depuis fort longtemps déjà, de nombreux abonnés et amis de notre journal nous ont témoigné le désir de voir paraître la 3<sup>e</sup> série des *Gauseries du Conte de vaudois*. Nous joindrons à l'un de nos prochains numéros une formule de souscription, et si le nombre des souscripteurs est suffisant, cette publication pourra avoir lieu d'ici à la fin de l'année.

Prix de l'exemplaire : 1 fr. 50 pour les souscripteurs, au lieu de 2 francs, prix de librairie.

Nous prendrons déjà note dès aujourd'hui de toutes les demandes qui nous seront adressées, soit verbalement soit par écrit.

Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est : *Boucles de rideaux*. La prime est échue à M. Buvelot, commissaire-arpenteur à Saint-Saphorin.

L. MONNET.

## PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Registres et copies de lettres. — Presses à copier. — En-têtes de lettres et de factures. — Enveloppes avec raison de commerce. — Cartes de visites très soignées et livrées promptement. — Assortiment complet de papiers à lettres pour bureaux. — Papiers à lettres anglais. — Papeteries pour dames. — Serviettes pour écoliers et hommes d'affaires. — Porte-monnaie dit indéchirable.